

## La demande d'accès de véhicule aux cimetières de Brest

Les six cimetières de la ville sont accessibles aux piétons aux horaires d'ouvertures indiquées. L'accès aux véhicules est autorisé mais sous certaines conditions.



L'accès aux véhicules dans les cimetières de la ville de Brest est autorisé sous certaines conditions. Pour en bénéficier, merci de remplir le formulaire ci-dessous. Il vous faut fournir un certificat médical ou tout autre justificatif que vous aurez préalablement scanné.

Après instruction de votre demande vous serez avisé de la réponse du service par courrier postal.

### **Demande d'accès véhicule à un cimetière**

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Courriel (obligatoire)

Motif de la demande (obligatoire)

Pièce justificative (obligatoire)

Certificat médical, carte d'invalidité...

Choose File

No file selected

▶ ENVOYER MA DEMANDE

Les données à caractère personnel que vous communiquez ici feront l'objet d'un traitement automatisé pour donner suite à votre demande.

Elles sont conservées pour une durée maximum d'un an. Ces données font l'objet de mesures de protection conformes au règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679. Pour plus d'informations sur la protection de vos données, cliquez sur [les mentions légales](#).

## Contact

### Etat-civil Décès-Cimetières - Hôtel de ville

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest Cedex 2

☎ 02 98 00 80 80

@ deces-cimetieres@mairie-brest.fr

Dernière mise à jour le : **06 février 2020**

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

**HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
www.brest.fr

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

**HOTEL DE VILLE DE BREST**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

Personnaliser